

## ACCÉLÉRATEURS

Format principal n° : 03 30 00 03 40 00

# ACCELGUARD® G3

ADJUVANT ACCÉLÉRATEUR DE PRISE ET RÉDUCTEUR  
D'EAU SANS CHLORURE



EUCLID CHEMICAL

## INFORMATION SUR LE PRODUIT

### EMBALLAGE

Offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres

### DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert

### SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

ASTM C494, Types C et E

AASHTO M194

ASTM C1622 *Standard Specification for Cold-Weather Admixture Systems*

Les guides ACI 201 *Guide to Durable Concrete* et ACI 302 *Guide to Concrete Floor and Slab Construction* interdisent l'utilisation d'ions de chlorure dans de nombreux types de béton. ACCELGUARD G3 pourrait être utilisé avec ces types de béton.

## DESCRIPTION

ACCELGUARD G3 est un adjuvant liquide accélérateur de prise et réducteur d'eau qui est prêt à l'emploi et conçu pour une utilisation dans le béton prémélangé, préfabriqué et postcontraint. Son utilisation permet d'augmenter la résistance à court terme par temps froid, et il est efficace à des températures extrêmement basses – jusqu'à -7 °C – s'il est utilisé de pair avec un système d'adjuvants conçu pour le temps froid. ACCELGUARD G3 améliore de plus la maniabilité et réduit le ressuage et la ségrégation. ACCELGUARD G3 est compatible avec la plupart des autres adjuvants. ACCELGUARD G3 est efficace peu importe la température du béton et particulièrement dans des systèmes d'adjuvants pour le béton résistant au gel. De plus, il ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

### CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit les temps de prise initiale et finale
- Réduit les coûts de construction
- Améliore la maniabilité
- Améliore la résistance à la compression à bas âge

### DOMAINES D'APPLICATION

- Bétonnage par temps froid, y compris la production de béton résistant au gel
- Bétons structuraux et non structuraux
- Bétons préfabriqués et postcontraints
- Béton architectural
- Béton utilisé dans les mines et les constructions souterraines
- Applications de béton projeté

## PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne un minimum de 3,5 MPa.
- ACCELGUARD G3 gèle lorsqu'il atteint environ -26 °C. Le gel et le dégel n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

## DONNÉES TECHNIQUES

### DONNÉES RELATIVES À LA PERFORMANCE

#### Temps doux

##### Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m <sup>3</sup>	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	21,1 °C
Température du béton	21,1 °C
Dose d'ACCELGUARD G3	650 ml/100 kg

#### Temps froid

##### Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m <sup>3</sup>	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	4,4 °C
Température du béton	15,6 °C
Dose d'ACCELGUARD G3	1300 ml/100 kg

#### Temps de gel

##### Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m <sup>3</sup>	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	-6,7 °C
Température du béton	15,6 °C
Dose d'ACCELGUARD G3	1960 ml/100 kg

## MODE D'EMPLOI

ACCELGUARD G3 est typiquement utilisé à des dosages de 650 à 5870 ml par 100 kg de liant. Des dosages supérieurs sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

ACCELGUARD G3 doit être ajouté à la première eau de gâchage du mélange de béton. Ne pas l'appliquer directement sur du liant sec. Lorsque la température ambiante est inférieure à 10 °C, suivre les recommandations du document ACI 306 pour le bétonnage par temps froid. Si les conditions exigent l'utilisation de systèmes de béton résistant au gel ayant recours à des adjuvants Euclid Chemical, veuillez contacter votre représentant Euclid Chemical pour obtenir les recommandations appropriées.

**Révision : 3.21**  
La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

**GARANTIE :** Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

